



DÉCLARATION Une police de sécurité du quotidien dès 2019

Le 9 février 2018

Vénissieux, plus particulièrement les quartiers du plateau des Minguettes expérimenteront la police de sécurité du quotidien dès janvier 2019.

Au lendemain de la réunion de présentation et de préfiguration organisée par le Préfet de la Région Auvergne Rhône-Alpes, j'écrivais à monsieur le ministre ma volonté d'inscrire Vénissieux dans ce nouveau dispositif. Comme je l'exprimais à cette occasion, la mise en place d'une police de sécurité du quotidien dans l'une des plus importantes zones de sécurité prioritaire de la circonscription de police, permettra une conjonction efficace de moyens. Elle pourra s'appuyer sur le partenariat que nous pratiquons au quotidien avec tous les acteurs de la sécurité, un partenariat performant et reconnu. En janvier 2019, nous bénéficierons aussi du retour d'expérience sur les premières expérimentations lancées en 2018.

Face à une situation qui se durcit, personne ne le nie, notamment dans la lutte contre les trafics de stupéfiants qui gangrènent notre pays et nos quartiers, toutes les volontés doivent être conjuguées pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens.

J'attends donc beaucoup de la nouvelle organisation voulue sur le terrain avec les moyens humains et matériels supplémentaires annoncés, tout comme le renforcement des capacités d'investigation ou encore la simplification des procédures. Mais la législation devra elle aussi évoluer pour permettre une meilleure adéquation avec les objectifs poursuivis.

C'est une nouvelle positive qui renforcera le travail partenarial déjà engagé sur notre ville, des forces complémentaires mobilisées sur nos territoires auprès des populations. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre ce combat pour le vivre ensemble et l'intérêt général. Une action de longue haleine pour le droit à la tranquillité et la sécurité de tous les citoyens.

Michèle Picard